



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

## Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2024-052

Séance du 27 septembre 2024

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

### Convention Cadre de partenariat PIA3 Territoires d'Innovation Pédagogique « A Vous le Sup' / OSeR! »

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 21

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote la convention Cadre de partenariat PIA3 Territoires d'Innovation Pédagogique « À Vous le Sup' / OSeR! », qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 27 septembre 2024

Le Président

Pasquale MAMMONE

#### SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)



## Convention Cadre de partenariat

PIA3

Territoires d'Innovation

Pédagogique

A Vous le Sup' / OSeR!



### **L'Université de Lille**

Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, régi par les articles L.711-1 et suivants du Code de l'éducation et par ses statuts annexés au décret n° 2021-1206 du 20 septembre 2021 portant création de l'Université de Lille et approbation de ses statuts,

Situé au 42 rue Paul Duez, 59000 LILLE

Représentée par son Président, Monsieur Régis Bordet

**Et**

### **L'alliance A2U portée par :**

#### **L'Université de Picardie Jules Verne (UPJV)**

Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du Code de l'éducation,

Situé au 1, Chemin du Thil - CS 52501 - 80025 AMIENS CEDEX 1

Représenté par son Président, Monsieur Mohammed Benlahsen

#### **L'Université d'Artois**

Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du Code de l'éducation,

Situé au 9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Représenté par son Président, Monsieur Pasquale Mammone

#### **L'Université du Littoral - Côte - d'Opale (ULCO)**

Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel, régi par les articles L.711-1 et suivants du Code de l'éducation,

Situé au 1 place de l'Yser - BP 71022 - 59375 DUNKERQUE CEDEX 1

Représenté par son Président, Monsieur Hassane Sadok

## **Préambule :**

**À vous le sup'** est un projet Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) Territoires d'Innovation Pédagogiques (TIP) porté par l'Université de Lille, en partenariat avec plusieurs grandes écoles publiques, des administrations publiques et des acteurs du milieu associatif.

Il a pour ambition de créer un véritable écosystème territorial de l'orientation pour accompagner les collégiens et lycéens dans leur ambition vers l'enseignement supérieur sur un territoire caractérisé par ses inégalités, celui des Hauts-de-France. Ce projet propose des actions complémentaires, organisées de manière collégiale entre les différents acteurs de la formation, des métiers, et de l'orientation.

## **Article 1<sup>er</sup> : Objectif du partenariat :**

L'objectif général du projet est d'encourager les jeunes à se lancer dans des études supérieures et d'augmenter leurs chances de réussite dans l'enseignement supérieur.

Les partenaires du projet :

- Université de Lille
- Sciences Po Lille
- Métropole Européenne de Lille
- Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence - Autonomie Longévité Santé (CMQe ALS)
- Association Université Populaire de Lille (UPL)
- Association AFEV
- Association Article 1
- Conseil régional des Hauts-de-France
- Région Académique des Hauts-de-France

Le projet se décline en 4 actions :

- *Action 1 : PROJET'CTION - Comprendre le monde de demain pour s'y projeter*  
Action pilotée par le CMQe ALS (V. Labbé) en partenariat avec l'AFEV et l'UPL

Objectifs :

- Donner du sens au projet d'orientation de l'élève. Ce dernier est accompagné par des actions relevant de la compréhension de soi et de son développement personnel. Il est guidé régulièrement dans une meilleure connaissance et compréhension de la société et des métiers d'aujourd'hui et de demain.
  - Cette action a pour ambition de créer un dispositif de proximité et de médiation entre les élèves et le monde socio-économique.
- *Action 2 : À vous l'Université et les médias À vous le sup'*  
Action pilotée par l'Université de Lille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du projet

Objectifs :

- À Vous l'Université - Immersions : à travers deux temps forts dans l'année (en novembre, et pendant les vacances scolaires d'hiver), les lycéens peuvent venir à l'université le temps d'une journée, expérimenter les cours dans une filière et

échanger avec un étudiant tuteur tout en s'appropriant le campus. Ces immersions sont accessibles sur inscription via une plate-forme dédiée.

- À Vous l'Université - Rencontres Parents : des temps d'échanges prévus avec les parents, en soirée ou en week-end, pour mieux comprendre les changements entre le lycée et l'université, les détails de la vie universitaire, et faire le focus sur certaines filières pour mieux les découvrir.
  - À Vous l'Université - Tables Rondes : des interventions auprès des lycéens dans leur classe pour faire découvrir l'université à travers des activités ludiques et des échanges avec des étudiants ambassadeurs et des chargés d'orientation.
  - Créer une plateforme numérique dédiée aux actions À Vous le Sup' et développer des ressources numériques interactives d'informations et de sensibilisation à l'orientation en les identifiant par publics visés : élèves, équipe pédagogique, parents d'élèves et familles.
- *Action 3 : Parcours de réussite (PARÉU – PEI)*  
Action pilotée par Sciences Po Lille en partenariat avec l'AFEV et ARTICLE 1

Objectif :

Rendre le lycéen acteur de son parcours grâce à une projection dans la vie étudiante. L'objectif de cette action est de lever l'autocensure et de le préparer à la poursuite d'études supérieures par une bonne connaissance des parcours de formation et une immersion dans les établissements du supérieur (découverte de la vie étudiante, méthodologie universitaire, utilisation des espaces de travail encadrés pour préparer des projets).

- *Action 4 : Evaluation par la recherche - action*  
Action pilotée par le laboratoire CEREQ, rattaché à l'Université de Lille

Objectif :

Apporter une démarche qualité et réflexive sur le projet. Cette action a pour objectif de mettre en œuvre, avec l'appui d'un groupe de recherche pluridisciplinaire, une démarche qualitative de l'ensemble du projet À vous le sup'. Cette démarche se matérialisera par la production d'études et de bilans sur le sujet de l'orientation vers l'enseignement supérieur.

**Le Projet « OSeR ! » (s'Orienter vers le Supérieur et Réussir)**, lauréat du PIA TIP, a pour but de contribuer à structurer et dynamiser le système d'orientation du territoire autour de valeurs communes, partagées par l'ensemble des acteurs de l'orientation, pour répondre aux enjeux de formation, d'insertion et de réussite des apprenants (élèves, étudiants, adultes en reprise d'étude... ) et aux nécessités d'information de leurs accompagnants (parents, professeurs principaux, psychologues de l'Éducation Nationale, référents pour l'insertion professionnelle et la relation école – entreprise, personnels des services d'orientation...). Les bus de l'orientation interviennent sur l'ensemble du territoire de l'alliance A2U qui regroupe l'UPJV, l'ULCO et l'Université d'Artois.

Pour ce faire OSeR! comporte quatre objectifs principaux :

1. Assurer un accès égal et de qualité à l'information sur les études supérieures pour l'ensemble des apprenants du territoire et de leurs accompagnants.

2. Engager les apprenants dans une démarche d'exploration, de construction et de projection de soi, en relation avec les possibilités ouvertes par les formations existantes et le monde du travail.
3. Modifier les représentations de l'enseignement supérieur et du monde professionnel chez les apprenants et leurs accompagnants.
4. Accompagner les apprenants vers la réussite académique et une insertion professionnelle choisie.

Pour cela, OSeR! met en œuvre une action principale sur 10 ans :

Les bus de l'orientation, qui se déplacent dans les cours des établissements scolaires et sur les places des villes et villages, en priorité dans les zones enclavées, pour atteindre l'ensemble des apprenants du territoire démythifier l'accès aux études supérieures et personnaliser d'emblée les contacts. Plusieurs activités de ludopédagogie visant à développer les compétences à s'orienter sont proposées lors de ces sorties. Ces animations peuvent prendre la forme d'adaptation de jeux de société (Memory, Trivial Pursuit, Dixit...), d'activités numériques sur tablettes (Serious Game de la BAO, AkinArtois), d'aide à la consultation de ressources papiers ou numériques (bornes, tablettes, ressources de l'ONISEP...) etc.

## **Article 2 : Engagements réciproques**

### **Article 2.1 : Engagements du projet À vous le sup' envers le projet OSeR !**

Le projet À vous le sup' porté par l'Université de Lille s'engage à :

- Valoriser, sur la plateforme À vous le sup', les formations spécifiques à A2U via la complétude de fiches « Je m'intéresse » et l'intégration des témoignages d'étudiants des formations de « niche » ;
- Accueillir des bus OSeR ! à la JPO de l'Université de Lille afin de présenter les formations spécifiques d'A2U.

### **Article 2.2 : Engagements du projet OSeR ! envers le projet À vous le sup'**

Le projet OSeR ! porté par l'alliance A2U s'engage à :

- Au sein des bus de l'Orientation, mettre à disposition la plateforme À vous le sup' dans les outils numériques (ex : borne numérique de l'ULCO) utilisés pour les animations ;
- Mettre à disposition les créations ludo-pédagogiques OSeR ! au bénéfice du projet À vous le sup', notamment dans le cadre des Tables Rondes en lycée.

### **Article 2.3 : Engagements communs À vous le sup' / OSeR !**

Les projets À vous le sup' et OSeR ! s'engagent à :

- Faire rayonner conjointement les deux projets au sein du territoire régional, en partageant des outils de diffusion et des supports de communication ;
- Porter à la connaissance du financeur, lors d'instances dédiées, les complémentarités qui existent entre les deux projets ;
- Initier des rencontres régulières entre les équipes projet afin d'établir un plan d'actions sur les prochaines années ;
- Promouvoir les métiers en tension et en devenir du territoire.

### **Article 3 : Durée de la convention**

La présente convention prend effet à sa signature. Elle prendra fin le 31 décembre 2029, date marquant la fin du financement du projet À vous le sup' par la Caisse des Dépôts et des Consignations.

### **Article 4 : Engagement financier**

Aucun engagement financier n'est prévu dans le cadre de cette convention.

### **Article 5 : Modalités de suivi**

L'Université de Lille et l'alliance A2U se réuniront annuellement pour assurer le suivi des actions afférentes à cette présente convention. Un bilan annuel des actions mises en place sera rédigé.

### **Article 6 : Résiliation**

En cas du non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention de partenariat, celle-ci pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant la réception d'une LRAR. Chaque partenaire devra en être informé. La convention tombera de plein droit dans le délai imparti pour l'ensemble des partenaires signataires.

### **Article 7 : Avenant**

Chacune des parties pourra procéder d'un commun accord à la révision de ladite convention. Toute modification substantielle fera l'objet d'un avenant.

### **Article 8 : Attribution de compétence**

En cas de litige relatif à la présente convention, notamment sa validité, son interprétation ou son exécution, les parties s'engagent à régler leur différend à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, les contestations seront soumises au Tribunal Administratif de Lille.

Fait à Lille, en quatre exemplaires originaux, le .....

Chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire paraphé et signé par l'ensemble des partenaires.

Les Présidents de l'Alliance A2U (UPJV - Artois - ULCO)

Mohammed Benlahsen

Pasquale Mammone

Hassane Sadok

Le Président de l'Université de Lille

Régis Bordet